



**Étude écologique - projet du sentier Louis Rompré
Secteur du Ruisseau « Cutter » à Wakefield, Québec**

Rapport présenté à Sentier Wakefield

dans le cadre de la demande de certificat d'autorisation
du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et du Ministère de l'Environnement et
de la Lutte contre les changements climatiques

Michèle Labelle, biologiste et chargée de projet

4 février 2021

733 boul. Saint Joseph • Bureau 430
Gatineau (Québec) • J8Y 4B6
Téléphone : (819) 771-5025
Télécopieur : (819) 771-3041
www.abv7.org

Équipe de réalisation

Supervision: Michèle Labelle, biologiste et chargée de projet

Coordination : Michèle Labelle, biologiste

Rédaction : Michèle Labelle

Cartographie et géomatique : Gabrielle Fortin, biologiste et cartographe

Assistants sur le terrain : Fanny Lanoix, Llona Korzeniowsky et Pascal Samson,
biologistes

Révision : Pascal Samson

Table des matières

Équipe de réalisation	2
Mise en contexte	6
Secteur à l'étude.....	6
Mandat :	7
Méthodologie	8
<i>Ligne naturelle des hautes eaux (LNHE)</i>	8
<i>Tracé du sentier pédestre</i>	8
<i>Habitat du poisson</i>	8
<i>Inventaire faunique</i>	8
<i>Inventaire floristique</i>	9
<i>Espèces à statut précaire et EEE</i>	9
Résultats	9
<i>Ligne naturelle des hautes eaux (LNHE)</i>	9
<i>Proposition de tracé pour le sentier pédestre Louis Rompré</i>	10
<i>Habitat du poisson</i>	11
<i>Inventaire faunique</i>	11
<i>Inventaire floristique</i>	12
<i>Espèces à statut précaire et EEE</i>	12
Conclusion	13
Références	14
Annexe I.....	15
Annexe II.....	19

Liste des figures

Figure 1 : Vue d'ensemble du secteur désigné pour le projet du sentier pédestre à Wakefield, Québec7

Figure 2 : Tracé proposé pour le sentier pédestre Louis-Rompré, cours d'eau et bande riveraine du secteur 10

Liste des tableaux

Tableau 1 : Inventaire aviaire du 14 octobre 2020.....	11
Tableau 2 : Occurrence des espèces floristiques à statut précaire transmises par le MELCC (CDPNQ, 2020).....	12

Références à citer : ABV des 7. 2021, Étude écologique – projet du Sentier Louis Rompré à Wakefield, Québec. Rapport présenté à Sentier Wakefield 34 p.

Mise en contexte

L'organisme communautaire Sentier Wakefield a sollicité l'ABV des 7, en septembre 2020, pour effectuer l'étude écologique du secteur ciblé par un projet de sentier pédestre et qui traverse un cours d'eau et le milieu humide adjacent. Le tracé du sentier Louis Rompré, situé au cœur du village de Wakefield dans la municipalité de La Pêche, reliera le chemin Riverside au Centre communautaire Wakefield-La Pêche.

Lors d'une première visite terrain, le 11 mai dernier, la biologiste de l'ABV des 7 a constaté la présence du milieu humide et éclairé Sentier Wakefield quant aux procédures à entreprendre dans l'obtention des certificats d'autorisation environnementale nécessaires à la réalisation du projet de sentier.

Sentier Wakefield est un organisme agréé sans but lucratif, visant à promouvoir la création de sentiers pédestres et leur entretien dans la région Wakefield/La Pêche.

Secteur à l'étude

Le secteur à l'étude est délimité par le chemin de la Vallée de Wakefield au sud, le stationnement et les bâtiments du 721 chemin Riverside au nord, le centre communautaire Wakefield- La Pêche à l'ouest et le chemin Riverside à l'est. Ce secteur est traversé par le « ruisseau Cutter » d'ouest en est. Le ruisseau termine sa course dans la rivière Gatineau. Les terrains, qui sont tous relativement plats, sont régulièrement inondés lors de crues printanières ou de grands coups d'eau. La Figure 1 présente la localisation générale du site à l'étude.

À noter qu'aucun nom n'est attribué au dit ruisseau à la Commission de toponymie du Québec. Les résidents du secteur le nomment officiellement ruisseau « Cutter » en mémoire de M. Cutter dont la maison fut démolie il y a quelques années. Ce nom sera utilisé dans le présent rapport.

Ce secteur est situé au cœur du village de Wakefield. Les activités anthropiques diverses s’y sont succédées au fil du dernier siècle et plusieurs en ont laissé des traces permanentes. Le milieu naturel est donc relativement artificialisé.

Mandat :

Sentier Wakefield a mandaté l’ABV des 7 pour réaliser l’étude écologique du secteur visé par les travaux de sentier pédestre. Puisque le ruisseau devra être traversé et que le sentier sera majoritairement dans la plaine inondable du ruisseau, des certificats d’autorisation environnementales du MELCC et du MFFP sont nécessaires à la réalisation de tous travaux. Le présent rapport devra être joint à la demande de certificat d’autorisation environnementale.

Le mandat de l’ABV des 7 se définit donc comme suit :

- Délimitation de la ligne naturelle des hautes eaux (LNHE)
- Caractérisation de l’habitat du poisson
- Inventaire floristique du secteur
- Inventaire faunique du secteur
- Détermination du tracé idéal du sentier pédestre
- Identification des espèces à statut précaire et des espèces exotiques envahissantes

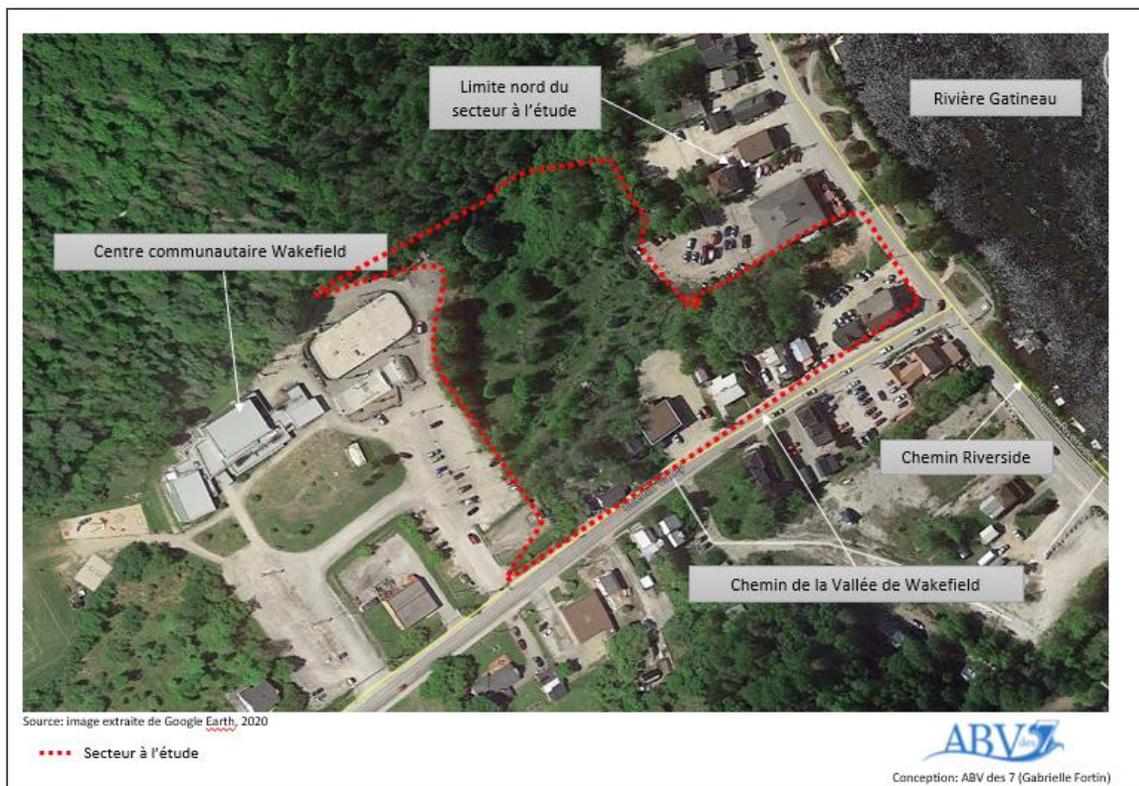


Figure 1 : Vue d'ensemble du secteur désigné pour le projet du sentier pédestre à Wakefield, Québec

Méthodologie

Le travail terrain s'est effectué en deux temps :

- Une première visite terrain, le 8 octobre 2020, a permis de déterminer et de marquer la LNHE et de caractériser l'habitat du poisson.
- Une seconde visite terrain a eu lieu le 14 octobre 2020 afin de faire les inventaires floristique et faunique du site.

Ligne naturelle des hautes eaux (LNHE)

La délimitation de la LNHE fut réalisée avec la méthode botanique simplifiée telle que décrite dans la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables* (MDDELCC 2015). La méthode consiste à identifier des indicateurs biologiques et physiques dont l'emplacement permet de localiser la ligne naturelle des hautes eaux. Pour établir rigoureusement sur le terrain l'endroit où l'on passe d'une prédominance de plantes aquatiques à une prédominance de plantes terrestres, nous avons identifié les espèces végétales obligées et celles facultatives des milieux humides du Québec méridional.

Des piquets entourés de ruban forestier orange furent installés sur le tracé de la LNHE de part et d'autre du ruisseau. Des points GPS furent relevés. La précision du GPS (Garmin Montana 280) utilisée est de plus ou moins 1,2 mètres.

Tracé du sentier pédestre

La détermination d'un tracé pour le sentier Louis-Rompré fut faite en considérant la mise en valeur du milieu humide sans en altérer son intégrité écologique.

La nécessité d'un corridor piétonnier dans le secteur et la préoccupation de réduire au minimum l'empiètement sur les terrains privés utilisables à des fins commerciales furent partie prenante de la décision pour déterminer le meilleur tracé possible.

Des points GPS furent relevés.

Habitat du poisson

À chacune de nos visites sur le site, nos observations nous ont permis de confirmer la présence de poissons dans le ruisseau. Le guide *Poissons d'eau douce du Québec et des maritimes* (Desroches et Picard 2013) fut utilisé pour tenter d'identifier les poissons observés.

Inventaire faunique

Les signes de présence de la faune mammalienne, ichtyologique, aviaire ainsi que l'herpétofaune et les invertébrés ont été observés durant notre travail terrain. Lorsqu'une espèce était repérée, elle était identifiée et notée. Les traces de passage, fientes et autres signes de présence été recensés.

Inventaire floristique

L'inventaire idéal résulterait de l'analyse floristique de chaque mètre carré de terrain à différentes époques de l'année. La contrainte saisonnière due au fait que les inventaires furent réalisés en début d'automne ne nous a pas permis d'obtenir la même précision d'identification des différentes espèces floristiques que lors d'un inventaire estival alors que la majorité des espèces sont en pleine floraison. Ceci étant dit, nous sommes confiants, malgré cette contrainte, d'avoir réalisé un inventaire de la flore complet et représentant bien le secteur étudié.

La Flore laurentienne (Marie-Victorin Frère et coll., 2001) et le Guide des Plantes de milieux humides et de bord de mer du Québec et des maritimes (Lapointe, 2014) furent de précieux outils pour valider les identifications.

Afin de bien nommer les espèces en latin et en français, la *Base de données des plantes vasculaires du Canada* (VASCAN) fut utilisée. Les noms acceptés ont été choisis.

Espèces à statut précaire et EEE

Afin d'obtenir une extraction des données du *Centre de données du patrimoine naturel du Québec* (CDPNQ), une requête sous forme de lettre, fut envoyée à la Direction régionale du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) pour la flore et à la Direction générale du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) pour la faune. La lettre décrivait l'objectif du projet et les renseignements désirés.

L'objectif de cette requête est d'obtenir les données d'occurrence sur les espèces floristiques et fauniques menacées, vulnérables ou susceptibles d'être désignées pour le secteur à l'étude.

La présence d'espèces exotiques envahissantes terrestres fut confirmée lors de notre visite terrain.

Résultats

Ligne naturelle des hautes eaux (LNHE)

La LNHE sert à délimiter le littoral de la rive aux fins de l'application de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (PPRLPI). Un bon positionnement de la LNHE permet d'appliquer les mesures réglementaires assurant l'intégrité physique des lacs et des cours d'eau, ainsi que de minimiser les risques d'inondation et d'érosion des rives. Un grand nombre de constructions, d'ouvrages ou de travaux doivent obligatoirement être réalisés à au moins 10 ou 15 mètres de distance de la LNHE. Par conséquent, il est primordial de bien délimiter cette ligne des hautes eaux (MDDELCC, 2015).

Il est important de préciser que les milieux humides présents sur le site longent le cours d'eau et sont inclus dans la portion littorale, leur délimitation étant la LNHE. À cet effet, la MRC des Collines précise dans la définition du littoral du RCI numéro 137-09 que « tout milieu humide adjacent à un lac ou un cours d'eau fait partie intégrante du littoral de ce lac ou de ce cours d'eau ».

La figure 2 démontre l'emplacement de la LNHE délimitant le littoral et une bande riveraine de renaturalisation de 5 mètres le long du ruisseau « Cutter ».

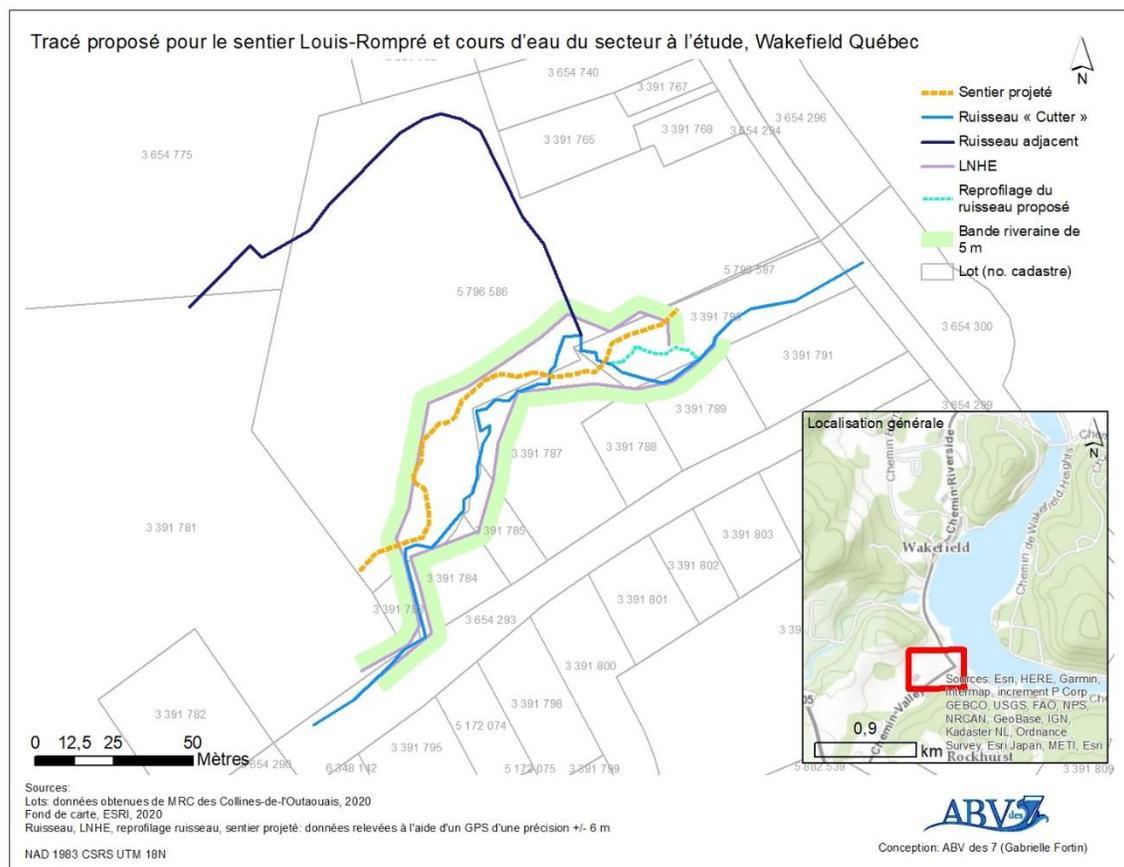


Figure 2 : Tracé proposé pour le sentier pédestre Louis-Rompré, cours d'eau et bande riveraine du secteur

Proposition de tracé pour le sentier pédestre Louis Rompré

Le tracé proposé pour le sentier pédestre fut déterminé en considérant les points suivants :

- Assurer la mise en valeur d'un milieu hydrique et humide fortement abusé au fil des ans par les activités anthropiques (remblais, déchets, déboisement excessif, occupation de la bande riveraine, sels de voirie et sédiments, etc.).

- Assurer le lien entre le stationnement du centre Wakefield-La Pêche et le chemin de la Rivière et ainsi désengorger le centre du village de l'abondance de véhicules automobiles qui y affluent en période estivale.
- Permettre aux résidents un accès facile et agréable d'un secteur à l'autre du village. Les traces de passage des piétons sur le site révèlent de son utilisation déjà bien ancrée dans les habitudes des résidents du secteur.
- Offrir aux visiteurs un regard différent sur ce village touristique en traversant un milieu humide typique de la région. Le passage du sentier en milieu humide sera une opportunité de sensibiliser la population locale et touristique à l'importance de la préservation de ces habitats et de leurs habitants.

Le tracé proposé du sentier Louis-Rompré est présenté à la Figure 2. Puisque la presque totalité du tracé est situé dans les plaines inondables du ruisseau et dans sa bande riveraine, l'utilisation de sentiers sur pilotis est fortement recommandée. Ils permettent une libre circulation de l'eau, de la faune, la croissance des végétaux et ne nécessite pas d'apport de matériaux érodables.

Habitat du poisson

Nous avons pu observer des poissons lors de chacune de nos visites terrain. Cependant, les conditions d'observations ne nous ont pas permis de confirmer à quelles espèces nous avons affaire. Aucune capture d'individu ne fut réalisée.

Une capture expérimentale est fortement suggérée afin de confirmer la présence de cette espèce d'intérêt et d'identifier l'ensemble des espèces présentes dans le ruisseau.

Inventaire faunique

Les observations fauniques ne furent pas abondantes lors de la visite terrain du 14 octobre. La majorité des oiseaux migrateurs ont, à cette date, déjà entamé leur voyage le vers le sud. Seules les espèces aviaires résidentes étaient présentes. Les espèces suivantes furent observées :

Tableau 1 : Inventaire aviaire du 14 octobre 2020

Nom latin	Nom commun français
<i>Corvux corax</i>	Grand corbeau
<i>Corvux brachyrhynchox</i>	Corneille d'Amérique
<i>Sturnus vulgarisL.</i>	Étourneau sansonnet
<i>Peocile atricapillus</i>	Mésange à tête noire
<i>Accipiter striatus</i>	Épervier brun
<i>Cyanocitta cristata</i>	Geai bleu
<i>Spinus tristis</i>	Chardonneret jaune
<i>Picoides pubescens</i>	Pic mineur

L'abondance de végétation arbustives, d'herbacées et d'arbres le long du cours d'eau et de ses plaines inondables offre une bonne qualité d'habitat pour l'alimentation et la reproduction des

passereaux. Une visite durant la période printanière permettrait de faire un inventaire beaucoup plus complet.

La présence de Cerf de Virginie (*Odocoileus virginianus*) est évidente vu l'abondance des traces et de fientes de même que celle du raton laveur (*Procyon lotor L.*) et de la moufette rayée (*Mephitis mephitis*).

Ce milieu humide et ses environs sont des sites de prédilection pour les amphibiens et reptiles.

Inventaire floristique

Au total 115 espèces de plantes furent inventoriées : 26 espèces d'arbres et arbustes, 86 espèces de plantes herbacées et 3 espèces de plantes exotiques envahissantes. La liste des espèces floristiques inventoriées peut être retrouvée à l'annexe I.

Espèces à statut précaire et EEE

À la suite des requêtes que nous avons envoyées afin d'obtenir une extraction des données du Centre de données du patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), le MELCC et le MFFP ont transmis les données des espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être désignées dans un rayon de 2 km de la zone d'étude (Tableau 2 et 3).

Tableau 2 : Occurrence des espèces floristiques à statut précaire transmises par le MELCC (CDPNQ, 2020)

Nom latin	Nom commun français
<i>Carex sychnocephala</i>	Carex compact
<i>Penstemon hirsutus</i>	Penstémon hirsute
<i>Potamogeton illinoensis</i>	Potamot de l'Illinois
<i>Pterospora andromedea</i>	Ptérospore à fleur d'andromède
<i>Ulmus thomasii</i>	Orme liège

Pour davantage d'information sur les occurrences du MELCC et du MFFP, l'annexe II comprend les rapports et une carte de localisation. L'ensemble des documents transmis se retrouve en pièce jointe au présent rapport.

Tableau 3. Occurrences des espèces fauniques à statut précaire transmises par le MFFP (CDPNQ, 2020)

Nom latin	Nom commun français
<i>Ameiurus natalis</i>	Barbotte jaune
<i>Emydoidea blandingii</i>	Tortue mouchetée
<i>Glyptemys insculpta</i>	Tortue des bois
<i>Ixobrychus exilis</i>	Petit blongios
<i>Myotis leibii</i>	Chauve-souris pygmée de l'Est
<i>Noturus insignis</i>	Chat-fou liséré
<i>Opheodrys vernalis</i>	Couleuvre verte

*Aucune de ces espèces ci-haut mentionnées ne fut observée lors du présent inventaire

Plusieurs espèces floristiques exotiques et envahissantes (EEE) furent observées sur le territoire à l'étude (Tableau 4).

Tableau 4: Espèces floristiques exotiques envahissantes

Nom latin	Nom commun français
<i>Cirsium arvense</i>	Chardon des champs
<i>Polygonum cuspidatum</i>	Renouée japonaise
<i>Impatiens glandulifera</i>	Impatiente glanduleuse

Conclusion

Le sentier Louis Rompré reliera le chemin Riverside au Centre communautaire Wakefield-La Pêche. Le tracé proposé longe le ruisseau « Cutter », traversant ses plaines inondables et est situé, en majorité, en milieu hydrique et humide.

L'inventaire floristique et faunique révèle une belle diversité biologique propre aux milieux humides et ce malgré le fait que le secteur a subi de fortes pressions d'urbanisation et des diverses activités anthropiques.

Les présents inventaires furent réalisés tard en saison. Des inventaires printaniers et/ou estivaux permettraient de recenser les différentes espèces d'oiseaux migrateurs présentes dans le secteur ainsi que de confirmer la présence des amphibiens et reptiles utilisant les lieux.

Une validation des espèces de poissons présentes dans le cours d'eau par le biais d'une pêche expérimentale, est recommandée. Des mesures de protection pourrait alors être proposées en ciblant les espèces d'intérêt faunique particulier.

Puisque la presque totalité du tracé est situé dans les plaines inondables du ruisseau, l'utilisation de **sentiers sur pilotis** est fortement recommandée. Ce type de sentier sur permet le libre écoulement des eaux lors des crues saisonnières et ne nécessite pas l'importation de matériaux érodables qui risqueraient d'ensabler le cours d'eau. Le sentier surélevé permet une circulation sans entrave pour la faune ainsi que la libre croissance des végétaux. Il assure aussi le confinement des piétons sur les sentiers en décourageant le piétinement erratique sur le territoire. **Surélevé de 30 à 50 cm du sol, les sentiers doivent nécessairement être fabriqués de bois non traité.**

La mise en valeur de ce milieu humide en secteur urbanisé et l'intégration d'un sentier pédestre sera un atout pour le secteur de Wakefield.

Références

CENTRE DE DONNÉES SUR LE PATRIMOINE NATUREL DU QUÉBEC (CDPNQ), 2020a. Extractions du système de données pour le territoire du chemin Gauvin dans la municipalité de La Pêche. Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), Québec.

CENTRE DE DONNÉES SUR LE PATRIMOINE NATUREL DU QUÉBEC (CDPNQ), 2020b. Extractions du système de données pour le territoire du chemin Gauvin dans la municipalité de La Pêche. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), Québec.

DESROCHES J-F et I. PICARD, 2013. Poissons d'eau douce du Québec et des maritimes, Éditions Michel Quintin, 471 p.

FONDATION DE LA FAUNE DU QUÉBEC, 1996. Habitat du poisson. Guide de planification, de réalisation et d'évaluation d'aménagements. Québec, 133 p.

LAPOINTE M. ,2014. Plantes des milieux humides et de bord de mer du Québec et des maritimes, Éditions Michel Quintin, 455 p.

MARIE-VICTORIN Frère et coll., 2002. Flore Laurentienne, 3^e édition, Gaëtan Morin éditeur, 1093 p.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (MDDELCC), 2015a. Guide d'interprétation, Politique de protection des rives du littoral et des plaines inondables, Direction des politiques de l'eau, 131 p.

Annexe I

Tableau 5 Inventaire des arbres et arbustes

Nom latin	Nom commun français
<i>Fraxinus americana</i>	Frêne d'Amérique
<i>Fraxinus nigra</i>	Frêne noir
<i>Acer saccharum</i>	Érable à sucre
<i>Acer negundo</i>	Érable à Giguère
<i>Ulmus americana</i>	Orme d'Amérique
<i>Populus balsamifera</i>	Peuplier baumier
<i>Populus grandidentata</i>	Peuplier à grandes dents
<i>Populus sp.</i>	Peuplier hybride
<i>Salix nigra</i>	Saule noir
<i>Prunus virginiana</i>	Cerisier à grappes (de Virginie)
<i>Prunus nigra</i>	Prunier sauvage
<i>Amelanchier sp.</i>	Amélanchier
<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier faux-acacia
<i>Rhus typhina</i>	Sumac vinaigrier
<i>Picea glauca</i>	Épinette blanche
<i>Picea sp</i>	Épinette bleue
<i>Larix laricina</i>	Mélèze laricin
<i>Thuja occidentalis</i>	Thuja occidental
<i>Ribes glandulosum</i>	Gadellier glanduleux
<i>Rhamnus cathartica</i>	Nerprun cathartique
<i>Syringa vulgaris</i>	Lilas
<i>Vitis riparia</i>	Vigne des rivages
<i>Viburnum trilobium</i>	Viorne trilobée
<i>Cornus stolonifera</i>	Cornouiller stolonifère
<i>Salix discolor</i>	Saule discoloré
<i>Lonicera canadensis</i>	Chèvrefeuille

Total : 26 espèces

Tableau 6: Inventaire des plantes herbacées

Nom latin	Nom commun français
<i>Typha angustifolia</i>	Typha à feuilles étroites
<i>Potentilla anserina</i>	Potentille ansérine
<i>Cirsium arvense</i>	Chardon des champs
<i>Cirsium vulgare</i>	Chardon vulgaire
<i>Ambrosia artemisiifolia</i>	Herbe à poux
<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle rouge
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle blanc
<i>Trifolium hybridum</i>	Trèfle alsike
<i>Melilotus albus</i>	Mélicot blanc
<i>Setaria faberi</i>	Grande sétaire
<i>Setaria viridis</i>	Sétaire verte
<i>Daucus carotta</i>	Carotte sauvage
<i>Lathyrus japonicum</i>	Gesse maritime
<i>Taraxacum officinale</i>	Pissenlit
<i>Bromus hordeaceus</i>	Brome
<i>Tanacetum vulgare</i>	Tanaisie vulgaire
<i>Artemisia vulgaris</i>	Armoise vulgaire
<i>Cichorium intybus</i>	Chicorée sauvage
<i>Symphytum officinale</i>	Consoude officinale
<i>Helianthus tuberosus</i>	Topinambour
<i>Physalis pruinosa</i>	Cerise de terre (Physalis)
<i>Humulus lupulus</i>	Lupuline
<i>Parthenocissus quinquefolia</i>	Parthénocisse à cinq folioles
<i>Solidago canadensis</i>	Verge d'or
<i>Glechoma hederacea</i>	Lierre terrestre
<i>Fragaria virginiana</i>	Fraisier sauvage
<i>Erigeron sp</i>	Érigeron
<i>Tussilago farfara</i>	Tussilage
<i>Symphyotrichum cordifolium</i>	Aster cordifoliée
<i>Symphyotrichum novi-belgii</i>	Aster de belgii
<i>Aster doliringia</i>	Aster doliringia
<i>Solanum dulcamara</i>	Morelle douce-amère
<i>Calamagrostis canadensis</i>	Calamagrostis du Canada
<i>Polygonum cuspidatum</i>	Renouée du japon
<i>Chenopodium album</i>	Choux gras
<i>Amaranthus retroflexus</i>	Amaranthe à racine rouge

<i>Equisetum arvense</i>	Prêle des champs
<i>Linaria vulgaris</i>	Linaire vulgaire
<i>Erigeron canadensis</i>	Vergerette du Canada
<i>Hemerocallis sp</i>	Hémérocalle
<i>Phalaris arundinacea</i>	Alpiste roseau
<i>Vicia cracca</i>	Vesse jargeau
<i>Leucanthemum vulgare</i>	Marguerite blanche
Nom latin	Nom commun français
<i>Elymus repens</i>	Chiendent
<i>Asclepias syriaca</i>	Asclépiade commune
<i>Leersia orizoides</i>	Léerzie faux riz
<i>Hypericum perforatum</i>	Millepertuis
<i>Onoclea sensibilis</i>	Onoclée sensible
<i>Silene vulgaris</i>	Silène enflée
<i>Convallaria majalis</i>	Muguet
<i>Impatiens glandulifera</i>	Impatiente glanduleuse
<i>Amphicarpaea bracteata</i>	Amphicarpe bracteata
<i>Aegopodium podagraria</i>	Aégopode
<i>Xanthium strumarium L</i>	Lampourde glouteron
<i>Rudbeckia hirta</i>	Rudbeckie
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle pelotonné
<i>Sonchus arvensis</i>	Laiteron des champs
<i>Eutrochium maculatum var. maculatum</i>	Eupatoire maculée
<i>Arctium minus</i>	Bardane
<i>Echium vulgare</i>	Vipérine commune
<i>Mentha canadensis</i>	Menthe du Canada
<i>Equisetum arvense</i>	Prêle fluviatile
<i>Verbascum thapsus</i>	Molène vulgaire
<i>Glyceria canadensis</i>	Glycérie du Canada
<i>Plantago major</i>	Plantain majeur
<i>Bidens frondosa</i>	Bident feuillu
<i>Ranunculus acris</i>	Renoncule acre
<i>Setaria viridis</i>	Sétaire verte
<i>Polygonum persicaria L.</i>	Renouée persicaire
<i>Lithospermum officinale</i>	Grémil
<i>Oenothera missouriensis</i>	Œnothère
<i>Matteuccia struthiopteris var. pensylvanica</i>	Matteuccie fougère à autruche
<i>Oxalis stricta</i>	Oxalide dressée
<i>Melissa officinalis</i>	Mélisse
<i>Lysimachia punctata</i>	Lysimaque liminaire
<i>Impatiens capensis</i>	Impatiente du cap
<i>Galium asprellum</i>	Gaillet piquant
<i>Rumex crispus</i>	Patience crépue
<i>Epilobium brachycarpum</i>	Épilobe pussillum
<i>Rubus strigosus</i>	Framboisier sauvage

Agrimonia eupatoria	Aigremoine
Convolvulus arvensis	Liseron des champs
Hesperis matronalis	Julienne des dames
Pastinaca sativa L	Panais sauvage
Prunella vulgaris	Prunelle vulgaire
Ribes lacustre	Gadelier lacustre

Total d'espèces : 86

Annexe II

À qui de droit

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

16, impasse de la Gare-Talon, RC 100

Gatineau (Québec) J8T 0B1

Objet : Demande d'occurrence – Faune (MFFP) – Région : Collines de l'Outaouais (Outaouais)

Madame, Monsieur,

L'ABV des 7 aimerait faire une demande d'information sur la présence de la faune à statut particulier dans une zone d'étude. Vous trouverez les informations demandées ci-dessous :

- Nom : Llona Korzeniowski
- Titre : Biologiste
- Organisme : Agence de bassin versant des 7
- Adresse : 733 Boulevard Saint-Joseph, bureau 430, Gatineau (QC) J8Y 4B6
- Numéro de téléphone : 819-771-5025 (bureau) ou 819-215-3493 (cellulaire)
- Types de renseignements désirés :
 - les espèces fauniques désignées menacées ou vulnérables au sens de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (RLRQ, E.-12.01);
 - les espèces fauniques susceptibles d'être ainsi désignées;
 - les habitats fauniques désignés par règlement.
- Objectifs et description du projet : L'organisme communautaire Sentiers Wakefield a sollicité l'ABV des 7 au printemps 2020 afin de valider la présence de milieux humides/hydriques sur le tracé du futur sentier Louis Rompré (Wakefield). Un ruisseau a été identifié et afin d'entreprendre le processus pour obtenir un certificat d'autorisation, il est nécessaire de connaître les espèces à statut précaire sur le territoire. Les données feront partie de l'étude écologique qui sera partagée avec la Municipalité de La Pêche et Sentiers Wakefield.
- Coordonnées géographiques (voir carte ci-jointe) :
Latitude : 45°37'59.02"N
Longitude : 75°55'44.03"O

Je confirme que l'ABV des 7 s'engage à ne pas publier, imprimer ou divulguer les informations autrement qu'aux fins indiquées.

Cordialement,

Llona KORZENIOWSKI

Biologiste et chargée de projet

Agence de bassin versant des 7 (ABV des 7)



Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

170, rue de l'Hôtel-de-Ville, bureau 7.340

Gatineau (Québec) J8X 4C2

Objet : Demande d'occurrence – Flore (MELCC) – Région : Collines de l'Outaouais

Madame, Monsieur,

L'ABV des 7 aimerait faire une demande d'information sur la présence de la flore à statut particulier dans une zone d'étude. Vous trouverez les informations demandées ci-dessous :

- Nom : Llona KORZENIOWSKI
- Titre : Biologiste
- Organisme : Agence de bassin versant des 7
- Adresse : 733 Boulevard Saint-Joseph, bureau 430, Gatineau (QC) J8Y 4B6
- Numéro de téléphone : 819-771-5025 (bureau) ou 873-215-3493 (cellulaire)
- Types de renseignements désirés :
 - les espèces floristiques désignées menacées ou vulnérables au sens de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (RLRQ, E-12.01);
 - les espèces floristiques susceptibles d'être ainsi désignées.
- Objectifs et description du projet : L'organisme communautaire Sentiers Wakefield a sollicité l'ABV des 7 au printemps 2020 afin de valider la présence de milieux humides/hydriques sur le tracé du futur sentier Louis Rompré (Wakefield). Un ruisseau a été identifié et afin d'entreprendre le processus pour obtenir un certificat d'autorisation, il est nécessaire de connaître les espèces à statut précaire sur le territoire. Les données feront partie de l'étude écologique qui sera partagée avec la Municipalité de La Pêche et Sentiers Wakefield.
- Coordonnées géographiques (voir carte ci-jointe) :
- Latitude : 45°37'59.02"N
- Longitude : 75°55'44.03"O

Je confirme que l'ABV des 7 s'engage à ne pas publier, imprimer ou divulguer les informations autrement qu'aux fins indiquées.

Cordialement,

Llona KORZENIOWSKI

Biologiste et chargée de projet

Agence de bassin versant des 7 (ABV des 7)

Courriel : Ilona.krz@abv7.org

Bonjour Madame Korzeniowski,

La présente fait suite à votre demande d'information du 2 novembre 2020, adressée au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), concernant l'objet en titre.

Le CDPNQ collige, analyse et diffuse l'information disponible sur les éléments prioritaires de la biodiversité. Pour les espèces fauniques, le traitement est assuré par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), alors que pour les espèces floristiques, la responsabilité incombe au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

Depuis 1988, les données provenant de différentes sources (spécimens d'herbiers et de musées, littérature scientifique, inventaires récents, etc.) sont intégrées **continuellement** au **système de gestion** de données. **Les informations consignées reflètent l'état des connaissances actuelles. Ainsi, certaines portions du territoire sont méconnues et une partie des données existantes peut ne pas encore être intégrée au système, présentée des lacunes quant à la précision géographique ou encore, avoir besoin d'être actualisée ou davantage documentée. Par conséquent, l'avis émis par le CDPNQ concernant un territoire particulier ne doit pas être considéré comme étant définitif et un substitut aux inventaires requis.** Afin de faire du CDPNQ l'outil le plus **complet** possible, il nous serait utile de **recevoir vos données relatives aux espèces en situation précaire.**

Après vérification, nous vous avisons de la présence, au CDPNQ, d'espèces floristiques en situation précaire (menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées) pour un territoire dans un rayon de 2 km des coordonnées fournies. Vous trouverez l'information demandée dans les documents joints.

La couche numérique d'information correspond aux occurrences polygonales des espèces relevées. L'information associée provient d'une base de données en format Access. Si vous avez des difficultés à ouvrir ces documents, veuillez nous en informer.

Ces données sont confidentielles et transmises seulement à des fins de recherche, de conservation et de gestion du territoire. Afin de mieux protéger les espèces en cause, nous exigeons que ces informations ne soient pas divulguées à un tiers et qu'elles soient employées seulement dans le contexte de la présente demande.

Veuillez prendre note que la signification des codes utilisés tels que les cotes de qualité, la précision ou le rang de priorité est présentée dans l'annexe accompagnant cette lettre et reproduite à la dernière page du rapport CDPNQ. Les répondants du CDPNQ peuvent vous accompagner pour la compréhension des aspects méthodologiques.

Pour faire mention des documents fournis, nous suggérons la formulation suivante :

Citation générale :

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. Mois, année. *Extractions du système de données pour le territoire de ...* Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), Québec.

Citation d'un rapport en particulier :

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. Mois, année. *Titre du rapport.* Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), Québec. [nb] pages.

Pour une donnée en particulier, l'auteur doit être cité et son autorisation accordée avant diffusion dans une publication.

En espérant ces renseignements satisfaisants et utiles à vos besoins, nous vous remercions de l'intérêt porté à l'égard du CDPNQ et demeurons disponibles pour répondre à vos questions. Pour un complément d'information, nous vous invitons à visiter le **site Web du CDPNQ** : www.cdpmq.gouv.qc.ca

Pour obtenir les shapefiles des habitats floristiques légalement désignés, vous devez adresser une demande au CDPNQ ainsi qu'au registre des aires protégées http://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/registre/index.htm.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos meilleurs sentiments.



L'équipe CDPNQ, volet floristique
Région de l'Outaouais
www.cdpmq.gouv.qc.ca



Le mercredi, 4 novembre 2020

Madame Llona Korsniowski, Biologiste
Agence de bassin versant des 7
733 Boulevard Saint-Joseph, bureau 430,
Gatineau (QC) J8Y 4B6

Objet : Requête concernant la présence d'espèces fauniques menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées ou rares situées sur le territoire de la municipalité de la Pêche.

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'information du 2 novembre 2020, adressée au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) - volet faune, concernant l'objet en titre.

Le CDPNQ collige, analyse et diffuse l'information disponible sur les éléments prioritaires de la biodiversité. Pour les espèces fauniques, le traitement est assuré par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), alors que pour les espèces floristiques, la responsabilité incombe au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

Depuis 1988, les données provenant de différentes sources (spécimens d'herbiers et de musées, littérature scientifique, inventaires récents, etc.) sont intégrées graduellement au système de gestion de données. Les informations consignées reflètent l'état des connaissances. Ainsi, certaines portions du territoire sont méconnues et une partie des données existantes peut ne pas encore être intégrée au système, présenter des lacunes quant à la précision géographique ou encore, avoir besoin d'être actualisée ou davantage documentée. Par conséquent, l'avis émis par le CDPNQ concernant un territoire particulier ne doit pas être considéré comme étant définitif et un substitut aux inventaires requis.

Après vérification, nous vous avisons de la présence, au CDPNQ, d'espèces fauniques en situation précaire (menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées) pour le territoire que vous avez identifié ou à proximité de celui-ci. Vous trouverez l'information demandée dans les documents joints.

La couche numérique d'information correspond aux occurrences polygonales des espèces relevées. Cette couche est géoréférencée en latitude/longitude dans le système de référence NAD83. L'information associée provient d'une base de données en format Access. Si vous avez des difficultés à ouvrir ces documents, veuillez nous en informer.

Ces données sont confidentielles et transmises seulement à des fins de recherche, de conservation et de gestion du territoire. Afin de mieux protéger les espèces en cause,

...2

notamment de la récolte, nous exigeons que ces informations ne soient pas divulguées à un tiers et qu'elles soient employées seulement dans le contexte de la présente demande.

Veuillez noter que les renseignements doivent nécessairement être interprétés conjointement avec le degré de précision de l'occurrence. En effet, l'information sur les localisations est parfois imprécise (lorsque de précision M ou G) mais indique que ces espèces peuvent être présentes dans la zone à l'étude. Par ailleurs, selon la potentialité du territoire concerné, il peut s'avérer opportun de réaliser un inventaire de terrain, soit pour vérifier la localisation exacte ou la persistance des espèces rapportées ou encore pour vérifier si des espèces potentielles non signalées jusqu'à maintenant sont présentes dans la zone à l'étude.

Pour faire mention des documents fournis, nous suggérons la formulation suivante :

Citation générale :

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. Mois, année. *Extractions du système de données pour le territoire de ...* Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) [ou MDDELCC le cas échéant], Québec. x pages.

Citation d'un rapport en particulier :

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. Mois, année. *Titre du rapport*. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) [ou MDDELCC le cas échéant], Québec. x pages.

Pour une donnée en particulier, l'auteur doit être cité et son autorisation accordée avant diffusion dans une publication.

Afin de faire du CDPNQ l'outil le plus complet possible, il nous serait utile de recevoir vos données relatives aux espèces menacées issues d'inventaires reliés à ce projet. Veuillez noter que les données pour les nouvelles occurrences nous intéressent particulièrement, mais que les mises à jour d'occurrences déjà connues sont aussi importantes.

En espérant ces renseignements satisfaisants et utiles à vos besoins, nous vous remercions de l'intérêt porté à l'égard du CDPNQ et demeurons disponibles pour répondre à vos questions. Pour un complément d'information, nous vous invitons à visiter le site Web du CDPNQ : www.cdpnq.gouv.qc.ca

Pour obtenir la cartographie légale des habitats fauniques présents sur le site de votre projet, vous pouvez référer au lien suivant : <http://gscboutique.marn.gouv.qc.ca>. Dans les Couches thématiques, sélectionner : « Couche des habitats fauniques à l'échelle de 1/20 000 ». Veuillez noter que des frais de produits et services sont applicables.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Mande Côté-Bédard
Répondante CDPNQ - Technicienne de la faune

p. j. (2)

Espèces à risque

1 – Nombre total d'occurrences pour cette requête : 7

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

FAUNE

Ameiurus natalis - (23632)

barbotte jaune

Cette occurrence est située à 1,01 km au nord-ouest de Rockhurst, dans la rivière la Pêche, à 1,25 km de la rivière Gatineau. Elle se retrouve dans la municipalité de La Pêche, dans la MRC Les Collines-de-l'Outaouais et dans la région de l'Outaouais. / Le 29/04/2007 un individu juvénile a été trouvé mort. Le 10/05/2007, 2 adultes ont été capturés à l'aide d'un verveux.

45,633 / -75,941

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2007-05-10

Melleure source : POISSONSobs. 2011. Banque de données d'observations de poissons, active depuis 2011; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère des ressources naturelles et de la faune.

Emydoidea blandingii - (51993)

tortue mouchetée

Pontiac et Chelsea, Outaouais: L'occurrence inclut des observations faites dans le parc Gatineau dans le secteur du lac Brown, près de la jonction des sentiers 57 et 52 et dans le marais du refuge Brown. / 2007: L'espèce a été identifiée 2 fois.
2009: L'espèce a été identifiée 1 fois à l'étang du lac Brown.
2011: L'espèce a été identifiée 2 fois.

45,61 / -75,943

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2011-08-26

Melleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Glyptemys insculpta - (14680)

tortue des bois

Rockhurst, Outaouais: Occurrence située dans le Parc de la Gatineau, Rivière La Pêche, à la route 366. / 1983: Un ou des (?) individu(s) auraient été observés.

45,635 / -75,943

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1983-06-22

Melleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Ixobrychus exilis - (21591)



SGBIO

Système Géomatique de l'Information sur la Biodiversité

page 1 de 5

Imprimé le : 2020-11-04

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
----------------------	---------------------	------------------------	----------------------

petit blongios

Région de l'Outaouais. Cette occurrence est composée du site SOS-POP: PB0103 (Lac Brown). / Présence de l'espèce à ce site en 2011. Jusqu'à 2 jeunes ont été observés à ce site.
Habitat: Marais en périphérie d'un lac.

45,613 / -75,94	E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2011-08-22
-----------------	--	-------	------------

Melleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

Myotis leibii - (2410)

chauve-souris pygmée de l'Est

Wakefield, Outaouais. / 1 spécimen a été observé en janvier 1941.

45,645 / -75,942	H (Historique) - G (Général, > 8000 m)	B0.00	1941-01-18
------------------	--	-------	------------

Melleure source : MMACH. 1996 - Banque de données sur les micromammifères et les chiroptères du Québec, active depuis 1996. Gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'expertise sur la faune et ses habitats. Québec, Québec.

Nothobranchius insignis - (23892)

chat-fou isère

Cette occurrence est localisée dans la rivière la Pêche, à 1,18 km de la rivière Gatineau et à 005 m au nord-ouest de Rockhurst. Elle se situe dans la municipalité de la Pêche, dans la MRC Les-Collines-de-l'Outaouais et dans la région de l'Outaouais. / En mai 2007, 1 adulte fût capturé au verveux et 1 autre adulte fût capturé par un engin à trappe dans le mois de juillet de la même année.

45,633 / -75,941	E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2007-07-20
------------------	--	-------	------------

Melleure source : POISSONSobs. 2011. Banque de données d'observations de poissons, active depuis 2011; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère des ressources naturelles et de la faune.

Opheodrys vernalis - (15503)

couleuvre verte

Région de l'Outaouais, La Pêche (Wakefield), Parc de la Gatineau. / Un ou des individu(s) auraient été observés en 1988. En 2008, un spécimen a été observé dans un sentier.

45,632 / -75,943	E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2008-05-13
------------------	--	-------	------------

Melleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

**SGBIO**

Système Géomatique de l'Information sur la Biodiversité

page 2 de 5

Imprimé le : 2020-11-04

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 7

Nom latin

Nom commun

Statut canadien Cosepac / Lep

Rangs de priorité

G N S

Statut

Total

Requête

Nombre d'occurrences dans votre sélection

A B C D X H F E I Autres*

Nombre

au Québec**

FAUNE

Amelurus nautalis

barbotte jaune

X (Aucun) / X (Aucun)

G5	N4N5	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	4
----	------	----	-------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Emydoidea blandingii

tortue mouchetée

M (Menacée) / M (Menacée)

G4	N3	S2S3	Menacée	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	26
----	----	------	---------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

Glyptemys insculpta

tortue des bois

M (Menacée) / M (Menacée)

G3	N3	S3	Vulnérable	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	142
----	----	----	------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	-----

Ixobrychus exilis

petit blongios

M (Menacée) / M (Menacée)

G5	N3B,N3M	S2B	Vulnérable	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	86
----	---------	-----	------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

Myotis leibii

chauve-souris pygmée de l'Est

X (Aucun) / X (Aucun)

G4	N2N3	S1	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
----	------	----	-------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Noturus insignis

chat-fou liséré

NEP (Non en péril) / M (Menacée)

G5	NU	S1?	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	6
----	----	-----	-------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Opeodrys vernalis

couleuvre verte

X (Aucun) / X (Aucun)

G5	N5	S4	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	122
----	----	----	-------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	-----

Totaux: 7 0 0 0 0 0 0 2 0 5 0 0



SGBIO

Système Géomatique de l'Information sur la Biodiversité

* Cette colonne compile les occurrences introduites, réintroduites et/ou restaurées pour chaque espèce suivie au CDPNQ.

** Les occurrences de qualités F, H, X ou complètes dans la colonne «Autres» ne sont pas comptabilisées dans ce nombre.

Signification des termes et symboles utilisés

Rang de priorité : Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (GRANQe, l'aire de répartition totale) N (NRANQe, le pays) et S (SRANQe, la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément. Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de priorité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les codes suivantes : B : population animale reproductrice (breeding), H : historique, non observé au cours des 20 dernières années (sud du Québec) ou des 40 dernières années (nord du Québec), M : population animale migratrice, N : population animale non reproductrice, NA : présence accidentelle / exotique / hybride / présence potentielle / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais douteuse / présence signalée par erreur / synonymie de la nomenclature / existant, sans occurrence répertoriée, NR : rang non attribué, Q : statut taxinomique douteux, T : taxon infra-spécifique ou population isolée, U : rang impossible à déterminer, X : éteint ou estropé, ? : indique une incertitude

Qualité des occurrences : A : excellente, B : bonne, C : passable, D : faible, E : à caractériser, F : non retrouvée, H : historique, X : disparue, I : introduite

Précision des occurrences : S : 150 m de rayon, M : 1,5 km de rayon, G : 8 km de rayon, U : > 8 km de rayon

Indice de biodiversité : 1: Exceptionnel, 2: Très élevé, 3: Élevé, 4: Modéré, 5: Marginal, 6: Indéterminé (pour plus de détails, voir à la page suivante)

Acronymes des herbiers : BL : MARCEL BLONDEAU; BM : Natural history museum; CAN : Musées nationaux; CCO : Université de Carleton; DAO : Agriculture Canada; DS : California academy of sciences; F : Field museum of natural history; GH : Gray; GR : Christian Grenier; ILL : University of Illinois; JEPS : Jepson herbarium; K : kew; LG : Université de Liège; MI : Université du Michigan; MO : Missouri; MT : MLCP (fusionnée à MT); MT : Marie-Victorin; MTMG : Université McGill; NB : University of New Brunswick; NY : New York; OSC : Oregon state university; PM : Pierre Morisset; QFA : Louis-Marie; QFB-E : Forêts Canada; QFS : Université Laval; QK : Fowler; QSF : SCF; QUE : Québec; SFS : Rolland-Germain; TRTE : Toronto; UC : University of California; UQTA : Université du Québec; US : Smithsonian; V : Royal British Columbia museum; WAT : Waterloo university; WS : Washington state

CRITÈRES POUR L'ATTRIBUTION D'UN INDICE DE BIODIVERSITÉ À UNE OCCURRENCE

(adapté de The Nature Conservancy 1994 et 1996)

Indice	Sous-indice	Critères
B1	.01	Unique occurrence au niveau d'un élément G1
	.02	Unique occurrence au Québec d'un élément G1
	.03	Unique occurrence au Québec d'un élément G2
	.04	Unique occurrence au Québec d'un élément G3
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G1
	.06	Unique occurrence viable au Québec d'un élément S1
	.07	Unique occurrence viable au Québec d'un élément S2
B2	.01	Occurrence autre que d'excellente qualité d'un élément G1
	.02	Occurrence d'excellente à bonne qualité d'un élément G2
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G3
	.04	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S1
B3	.01	Occurrence de qualité possible d'un élément G2
	.02	Occurrence de bonne qualité d'un élément G3
	.03	Occurrence de bonne qualité d'un élément S1
	.04	Occurrence d'excellente qualité d'une espèce S4 ou d'excellente qualité de toute communauté naturelle
	.11	Occurrence de bonne qualité d'un élément S2
B4	.01	Occurrence de qualité possible d'un élément G3
	.02	Occurrence de qualité possible d'un élément S1
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S2
	.05	Occurrence de bonne qualité de toute communauté naturelle S3, S4 ou S5
	.07	Occurrence de bonne qualité d'un élément S3
B5	.01	Occurrence de qualité possible d'un élément S4
	.03	Occurrence de qualité possible d'un élément S5
	.04	Occurrence parmi les cas suivants : qualité faible, historique, processus continuel (constant)

Indice de biodiversité

L'indice de biodiversité est évalué pour les éléments les plus importants de la diversité biologique selon les critères indiqués dans le tableau. Pour fins de calcul, les rangs de priorité des sous-espèces et variétés (rangs T associés au rang G) ainsi que ceux des populations (rangs T associés au rang S) sont assimilés aux rangs de base (G ou S). L'indice met l'accent sur le ou les éléments les plus rares. De même, une plus grande importance est accordée aux rangs de priorité à l'échelle globale. Seules les occurrences relativement précises (niveau de précision supérieur à 1,5 km) sont considérées.

Les occurrences de valeur indéterminée (E) ou historique (P et H) ont un poids très faible sur le plan de la conservation du territoire visé. Cependant, elles sont prioritaires sur le plan de l'acquisition de connaissances.

Intérêt pour la conservation

Les occurrences avec un indice de biodiversité de B1 à B5 sont considérées comme d'intérêt le plus significatif pour la conservation.

Références

The Nature Conservancy, 1994. The Nature Conservancy Conservation Science Database, in association with the Network of Natural Heritage Programs and Conservation Data Centers, 1991. Biological and Conservation Data System (Supplement 2+, released March, 1994). Arlington, Virginia.

The Nature Conservancy, 1996. The Nature Conservancy Conservation Systems Department. Element Rank Rounding and Sequencing. Arlington, Virginia.



Espèces à risque

1 – Nombre total d'occurrences pour cette requête : 5

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

FLORE

Carex sychnocephala - (7041)

carex compact

Wakefield, comté de Gatineau, route Wilson Corners, aux 3 lacs. / En fruits au début octobre.

45,645 / -75,942

H (Historique) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1944-10-01

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

Penstemon hirsutus - (22988)

penstémon hirsute

Wakefield, comté de Gatineau. Entre les ruisseaux Mullin et Wilson. / Rochers exposés du sommet de l'escarpement. 1985 : Aucune indication démographique.

45,632 / -75,924

H (Historique) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1985

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

Potamogeton illinoensis - (8905)

potamo de l'illinois

Wakefield, rivière Gatineau. / Dans la rivière; pleine fructification la première semaine d'août.

45,645 / -75,942

H (Historique) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1904-08-04

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

Pterospora andromedea - (19738)

ptérospore à fleurs d'andromède



SGBIO
Système Géomatique de l'Information sur la Biodiversité

page 1 de 5

Imprimé le : 2020-11-10

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation		Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
Latitude	Longitude			
<i>MRC Les Collines-de-l'Outaouais, Municipalité de La Pêche. / Dans le bois, près des grottes Péllissier.</i>				
45,638	-75,931	H (Historique) - G (Général, > 8000 m)	B0.00	1951-09-22
Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.				

***Ulmus thomasi* - (6313)**

orme lège

La Pêche. Les spécimens de Macoun indiquent comme localité "Wakefield", ce qui correspond à La Pêche. / Bordure de boisé et le long des clôtures.

45,645	-75,942	H (Historique) - G (Général, > 8000 m)	B0.00	1903-07-11
--------	---------	--	-------	------------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 5

Nom latin Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autres*	
FLORE																
<i>Carex sychnocephala</i> carex compact X (Aucun) / X (Aucun)	G4	N4N5	S1	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	2
<i>Penstemon hirsutus</i> penstémon hirsute X (Aucun) / X (Aucun)	G4	NNR	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	10
<i>Potamogeton illinoensis</i> potamot de l'illinois X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
<i>Pterospora andromedea</i> ptéropore à fleurs d'andromède X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4	S2	Menacée	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	16
<i>Ulmus thomasii</i> orme léger X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S2	Menacée	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	39
Totaux:					5	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0	

* Cette colonne compile les occurrences introduites, réintroduites et/ou restaurées pour chaque espèce suivie au CDPNQ.

** Les occurrences de qualités F, H, X ou compilées dans la colonne «Autres» ne sont pas comptabilisées dans ce nombre.

Signification des termes et symboles utilisés

Rang de priorité : Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (GRANKe, l'aire de répartition totale) N (NRANKe, le pays) et S (SRANKe, la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément. Seuls les rangs 1 à 3 traitent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes : B : population animale reproductrice (breeding); H : historique, non observé au cours des 20 dernières années (sud du Québec) ou des 40 dernières années (nord du Québec); M : population animale migratrice; N : population animale non reproductrice; NA : présence accidentelle / exotique / hybride / présence potentielle / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais douteuse / présence signalée par erreur / synonymie de la nomenclature / existant, sans occurrence répertoriée; NR : rang non attribué; Q : statut taxinomique douteux; T : taxon infra-spécifique ou population isolée; U : rang impossible à déterminer; X : éteint ou éteint, ? : indique une incertitude

Qualité des occurrences : A : excellente; B : bonne; C : passable; D : faible; E : à caractériser; F : non retrouvée; H : historique; X : disparue; I : introduite

Précision des occurrences : S : 150 m de rayon; M : 1,5 km de rayon; G : 8 km de rayon; U : > 8 km de rayon

Indice de biodiversité : 1: Exceptionnel, 2: Très élevé, 3: Élevé, 4: Modéré, 5: Marginal, 6: Indéterminé (pour plus de détails, voir à la page suivante)

Acronymes des herbiers : BL : MARCEL BLONDEAU; BM : Natural history museum; CAN : Musées nationaux; COO : Université de Carleton; DAO : Agriculture Canada; DS : California academy of sciences; F : Field museum of natural history; GH : Gray; GR : Christian Grenier; ILL : University of Illinois; JEPS : Jepson herbarium; K : Kew; LG : Université de Liège; MI : Université du Michigan; MO : Missouri; MT : MLCP (fusionné à MT); MT : Marie-Victorin; MTMG : Université McGill; NB : University of New Brunswick; NY : New York; OSC : Oregon state university; PM : Pierre Morisset; QFA : Louis-Marie; QFB-E : Forêts Canada; QFS : Université Laval; QK : Fowler; QSF : SCF; QUE : Québec; SFS : Roland-Germain; TRTE : Toronto; UC : University of California; UQTA : Université du Québec; US : Smithsonian; V : Royal British Columbia museum; WAT : Waterloo university; WS : Washington state



CRITÈRES POUR L'ATTRIBUTION D'UN INDICE DE BIODIVERSITÉ À UNE OCCURRENCE

(adapté de The Nature Conservancy 1994 et 1996)

Indice	Sous-indice	Critères
B1	.01	Unique occurrence au monde d'un élément G1
	.02	Unique occurrence au Québec d'un élément G1
	.03	Unique occurrence au Québec d'un élément G2
	.04	Unique occurrence au Québec d'un élément G3
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G1
	.06	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G2
	.07	Unique occurrence visible au Québec d'un élément S1
B2	.01	Occurrences autres que d'excellente qualité d'un élément G1
	.02	Occurrences d'excellente à bonne qualité d'un élément G2
	.03	Occurrences d'excellente qualité d'un élément G3
	.04	Occurrences d'excellente qualité d'un élément S1
B3	.01	Occurrences de qualité possible d'un élément G2
	.02	Occurrences de bonne qualité d'un élément G3
	.03	Occurrences de bonne qualité d'un élément S1
	.04	Occurrences d'excellente qualité d'une espèce S2 ou d'excellente qualité de toute communauté naturelle
	.11	Occurrences de bonne qualité d'un élément S2
B4	.01	Occurrences de qualité possible d'un élément G3
	.02	Occurrences de qualité possible d'un élément S1
	.03	Occurrences d'excellente qualité d'un élément S3
	.05	Occurrences de bonne qualité de toute communauté naturelle S3, S4 ou S5
	.07	Occurrences de bonne qualité d'un élément S3
B5	.01	Occurrences de qualité possible d'un élément S2
	.03	Occurrences de qualité possible d'un élément S3
	.04	Occurrences parmi les cas suivants : qualité faible, historique, présence contiguë (existant)

Indice de biodiversité

L'indice de biodiversité est évalué pour les éléments les plus importants de la diversité biologique selon les critères indiqués dans le tableau. Pour fins de calcul, les rangs de priorité des éco-espèces et variétés (rangs T associés au rangs G) ainsi que ceux des populations (rangs T associés au rangs S) sont assimilés aux rangs de base (G ou S). L'indice met l'accent sur le ou les éléments les plus rares. De même, une plus grande importance est accordée aux rangs de priorité à l'échelle globale. Seules les occurrences relativement précises (niveau de précision supérieur à 1,5 km) sont considérées.

Les occurrences de valeur indéterminée (I) ou historique (P et H) ont un poids très faible au plan de la conservation du territoire visé. Cependant, elles sont précieuses au plan de l'acquisition de connaissances.

Intérêt pour la conservation

Les occurrences avec un indice de biodiversité de B1 à B5 sont considérées comme d'intérêt le plus significatif pour la conservation.

Références

The Nature Conservancy, 1994. The Nature Conservancy Conservation Science Division, in association with the Network of Natural Heritage Programs and Conservation Data Centers, 1992. Biological and Conservation Data System (Supplement 24, released March, 1994). Arlington, Virginia.

The Nature Conservancy, 1996. The Nature Conservancy Conservation Science Department, Element Rank Rounding and Sequencing. Arlington, Virginia.